

N° 95
SÉNAT

SESSION ORDINAIRE DE 2021-2022

15 février 2022

PROJET DE LOI

*autorisant l'approbation de l'accord
entre le **Gouvernement de la République française**
et le **Gouvernement de la République de Maurice**
relatif à la coopération en matière de défense et au statut des forces*

(Texte définitif)

*Le Sénat a adopté sans modification, en première lecture, le projet de loi,
adopté par l'Assemblée nationale en première lecture,
après engagement de la procédure accélérée, dont la teneur suit :*

Voir les numéros :

Assemblée nationale (15^e législature) : **4200, 4754** et T.A. **773**.

Sénat : **415, 459** et **460** (2021-2022).

Article unique

Est autorisée l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République de Maurice relatif à la coopération en matière de défense et au statut des forces, signé à Port-Louis le 12 mars 2018, et dont le texte est annexé à la présente loi ⁽¹⁾.

Délibéré en séance publique, à Paris, le 15 février 2022.

Le Président,

Signé : Gérard LARCHER

⁽¹⁾ Voir le document annexé au projet de loi n° 4200 (AN – 15^e législature).